



Canada Development
Investment Corporation

La corporation de développement
des investissements du Canada

**LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES
INVESTISSEMENTS DU CANADA**

**PLAN D'ENTREPRISE
SOMMAIRE
2018-2022**

Et

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2018

Un résumé du plan d'entreprise du mois d'octobre 2017

PLAN D'ENTREPRISE SOMMAIRE - CDEV
TABLE DES MATIÈRES

1.0	RÉSUMÉ ET PROFIL DE LA SOCIÉTÉ	3
2.0	MANDAT ET RÔLE FUTUR	7
3.0	GOVERNANCE D'ENTREPRISE	8
4.0	RÉALISATIONS DE LA SOCIÉTÉ.....	9
4.1	Évaluation des résultats de 2017	9
4.2	Analyse du milieu d'affaires externe.....	10
5.0	OBJECTIFS ET STRATÉGIES POUR LA PÉRIODE DE 2018 À 2022.....	12
5.1	Société de gestion Canada Hibernia.....	13
5.2	Corporation d'investissement GEN du Canada.....	13
5.3	Canada Eldor Inc.	13
5.4	Révision des actifs du gouvernement et mandats de dessaisissement	14
5.5	Risques et atténuation du risque.....	15
6.0	SECTION FINANCIÈRE	17
6.1	Aperçu financier pour 2017	17
6.2	Rapports financiers trimestriels	17
6.3	Commentaires, faits saillants et principales hypothèses des prévisions financières.....	18
6.4	Budget des investissements	21

Tableau 1 – Bilan pro forma de la situation financière

Tableau 2 – État pro forma des flux de trésorerie

Tableau 3 – État pro forma des variations des capitaux propres

Tableau 4 – État pro forma du résultat global

Annexe A – Organigramme et conseil d'administration

Annexe B - Plan d'entreprise sommaire de la Société de gestion Canada Hibernia
pour la période de 2018-2022

1.0 RÉSUMÉ ET PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

QUI NOUS SOMMES

La Corporation de développement des investissements du Canada (la « société » ou la « CDEV ») a été constituée en société en 1982 conformément aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et elle appartient en totalité à Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La CDEV est une société d'État mandataire visée à la partie II de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques et n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. La CDEV rend compte au Parlement par l'entremise du ministère des Finances (« le ministère »). Au cours de l'année 2013, la société a changé son image de marque de « CDIC » à « CDEV ». La CDEV possède trois filiales en propriété exclusive soit la Société de gestion Canada Hibernia (« SGCH »), Canada Eldor Inc. (« CEI ») et la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »).

CE QUE NOUS FAISONS

La vision de la CDEV : être la ressource principale au Gouvernement du Canada en matière d'évaluation, de gestion et de dessaisissement à l'égard de ses actifs commerciaux.

La mission de la CDEV : agissant au nom du ministre des Finances dans les meilleurs intérêts du Canada, la CDEV contribue un excellent jugement d'affaires en matière d'affaires commerciales dans l'évaluation, la gestion et le dessaisissement des actifs du Gouvernement du Canada.

Les activités de la CDEV sont dictées en fonction des priorités du gouvernement à la suite de discussions et de mandats reçus du ministre des Finances ainsi que des orientations politiques et budgétaires du gouvernement. La CDEV a toujours eu pour rôle de veiller à ce que les intérêts du gouvernement dont elle a la garde soient gérés dans une perspective commerciale. À ce jour, la société a assuré la gestion et la vente d'une quinzaine de sociétés pour le compte du gouvernement, ce qui représente un produit total de plus de neuf milliards de dollars. La CDEV gère actuellement la participation du gouvernement du Canada dans le champ pétrolifère Hibernia, les obligations de CEI et gère présentement le processus de désinvestissement de certains actifs du gouvernement. La CDEV aide également le gouvernement, à sa demande, en effectuant des analyses relatives à certains actifs du gouvernement.

Au mois de septembre 2016, l'actionnaire majoritaire du projet de Norman Wells a annoncé publiquement son intention de tester le marché pour la vente de sa participation dans ce projet. La CDEV surveille de près les démarches de ce processus et effectue des activités de vérification diligente au soutien du gouvernement du Canada dans l'évaluation de ses options.

Au cours de l'exercice 2016, la CDEV a reçu un mandat du ministère des finances afin d'aider dans une révision des actifs du gouvernement.

ACTIVITÉS RÉCENTES

Entre le milieu de l'année 2016 et tout au cours de 2017, la CDEV a entrepris des projets impliquant la révision des intérêts du gouvernement dans les aéroports et les ports.

La performance de la quote-part de la SGCH continue d'offrir un bon rendement; la SGCH prévoit un volume de ventes pour 2017 de 3,5 millions de barils de pétrole 10 % de moins qu'en 2016 en raison d'une diminution de la production de 1,5% et du calendrier de livraisons importantes vers la fin de l'année. Les prévisions des recettes brutes de l'ordre de 232 millions de dollars se rapprochent des 234 millions de dollars prévus au plan. Les prévisions de revenus nets de la SGCH pour l'exercice 2017 sont de 64 millions de dollars, ce qui s'approche des prévisions au plan de 69 millions de dollars et des résultats de 2016 qui s'élevaient à 63 millions de dollars.

CEI continue de gérer les obligations découlant des activités antérieures d'Eldorado Nucléaire, dont les actifs ont été fusionnés à ceux de la Saskatchewan Mining and Development Corporation en 1988 pour former la corporation Cameco. CEI continue de payer les coûts futurs relatifs au déclassement de l'ancien site minier Beaverlodge et les prestations de retraite de certains anciens employés. Les réserves pour la restauration du site Beaverlodge ont augmenté de 1 million de dollars à la fin de 2017 en raison de frais règlementaires plus élevés que prévus levés par la commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN »).

La CDEV, conformément à ses obligations sous la Loi sur la gestion des finances publiques, a tenu son assemblée publique annuelle le 11 octobre 2017 à Toronto en Ontario.

PRÉVISIONS QUINQUENNALES

La CDEV apporte son soutien au gouvernement et procède à des activités de vérification diligente avec ses conseillers financiers dans son évaluation des options dans le projet de Norman Wells. La CDEV a prévu les coûts associés à ces services d'experts conseils aux prévisions financières ci-jointes. La CDEV a prévu que tous les honoraires des experts conseils et de transaction encourus à titre de mandataire seront recouverts à même les produits des ventes une fois celles-ci conclues.

La CDEV assistera dans la révision de certains actifs du gouvernement. Le rôle premier de la CDEV est de conseiller le ministère des finances, d'élaborer, en collaboration avec le personnel du ministère, des énoncés de travaux précis, de mener un processus rigoureux et équitable de sélection des experts conseils, de gérer les relations avec les experts conseils et les équipes de gestionnaires d'actifs faisant l'objet de l'examen, et de veiller à ce que des rapports éclairants soient produits en temps opportun et servent de fondement rigoureux aux décisions du gouvernement.

La CDEV maintiendra suffisamment de fonds pour lui permettre d'effectuer ses mandats advenant qu'elle ne possède plus suffisamment d'actifs générant des revenus ou qui peuvent être monétisés. Dans les prévisions financières ci-jointes, la CDEV prévoit une encaisse d'environ 100 millions de dollars à la fin de 2017 et pour

la durée du plan pour pourvoir à des contingences imprévues y inclus la poursuite légale du Panama décrite ci-après dans laquelle est réclamé un montant de plus de 300 millions de dollars ainsi que des coûts reliés aux projets pendant la période du plan et des coûts potentiels reliés à un manque à gagner dans le recouvrement des coûts d'une transaction de vente. La CDEV ne peut recevoir de crédits supplémentaires et se doit ainsi de conserver ses fonds pour ses besoins.

La SGCH a été créée en mars 1993 aux seules fins de détenir, gérer, administrer et opérer une quote-part directe de 8,5 % du projet Hibernia. L'objectif principal de la SGCH est de gérer l'investissement de l'actionnaire dans le projet Hibernia et dans les autres développements reliés au projet Hibernia afin de protéger l'intérêt de l'actionnaire et d'en maximiser le rendement dans la mesure du possible. Ces objectifs relèvent d'une équipe de direction chevronnée basée à Calgary. Le rôle de la CDEV est de maintenir cet actif en bon état advenant la décision du Canada de se dessaisir de cet actif; si le Canada décidait de se dessaisir de cet actif la CDEV devra prendre toutes les mesures appropriées pour donner effet à une telle décision. A ces fins, la SGCH a embauché son conseiller technique pour préparer un rapport d'évaluation technique et économique des réserves avec une date de prise d'effet du 31 décembre 2017.

La SGCH prévoit des dividendes annuels de l'ordre de 58 millions de dollars par année au cours de la période du plan, soit un montant moindre que la moyenne des dividendes prévus de 69 millions de dollars par année au plan précédent. La quotepart de la production de la SGCH se maintiendra à environ 8,100 barils par jour pendant la période du plan avec des diminutions au cours des dernières années du projet. Compte tenu des estimés de coûts à la hausse pour les obligations de démantèlement du projet Hibernia, la SGCH a commencé à mettre de côté, en ajout au Trésor du Canada, des avoirs financiers convenables (12 millions de dollars pour les exercices 2017, 2018, 2019) disponible pour pourvoir aux frais de démantèlement futurs et pour servir de réserve pour pourvoir à d'autres risques. Puisque la SGCH est une société qui ne possède qu'un seul actif, celle-ci ne peut compter sur son flux de trésorerie pour pourvoir aux frais de démantèlement.

CEI, par le biais de Cameco qui est le gestionnaire et détenteur de la licence d'exploitation du site minier Beaverlodge, continue de gérer les propriétés pour lesquelles elle a reçu des licences. Des projets ont été entrepris afin d'atteindre le but de transférer les terrains au programme de contrôle institutionnel du gouvernement de la Saskatchewan d'ici six ans. La majorité des coûts pour la période de 2018 à 2022 ont trait à des frais règlementaires, à des frais payés au gouvernement de la Saskatchewan lors des transferts des sites et autres coûts reliés à la surveillance, au contrôle et aux études de suivi compte tenu qu'on anticipe très peu d'activités physiques en raison du statut des propriétés à être transférer. Les coûts totaux anticipés de ces projets et des frais afférents est d'environ 12 millions de dollars. De plus, CEI continuera de payer à Cameco certains frais relatifs aux paiements des prestations de retraite des anciens employés.

En 2009, GEN a été constituée afin de détenir et de gérer les intérêts du Canada dans le capital-actions de General Motors (« GM »). Le 6 avril 2015 GEN a vendu toutes les actions ordinaires restantes par le biais d'une vente en bloc non enregistrée; le produit

de cette vente a été de 3,3 milliards de dollars. Un dividende de 3,2 milliards de dollars a été versé au gouvernement a même le produit de la vente. GEN a également reçu un revenu de dividende de 28 millions de dollars sur les actions ordinaires de GM en 2015. La CDEV n'a pas prévu de revenus ou de dépenses à son budget au-delà de 2017 et s'attend à ce que les actifs restants de GEN soient transférés à la CDEV.

Un examen spécial est présentement effectué par les co-vérificateurs de la CDEV, le Bureau du vérificateur général et KPMG et sera conclu au deuxième semestre de 2018.

2.0 MANDAT ET RÔLE FUTUR

Les statuts constitutifs de la CDEV lui confèrent un vaste mandat. La CDEV a été constituée en société pour agir comme outil commercial de placement gouvernemental dans des titres de participation et gérer les avoirs commerciaux du gouvernement. La CDEV a comme objectif principal d'exercer toutes ses activités au mieux des intérêts du Canada, dans une perspective commerciale.

Au mois de novembre 2007, le ministre des Finances a écrit au président du conseil d'administration pour l'informer que la CDEV « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent à ses capacités, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

3.0 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La gestion de la CDEV est assurée par une équipe établie à Toronto et dirigée par le vice-président exécutif, qui travaille en étroite collaboration avec des conseillers, des avocats ainsi qu'avec les membres du conseil d'administration et ceux de la direction des filiales en vue d'assurer la bonne marche de la société et de ses filiales. Relevant du vice-président exécutif, la société compte six employés à temps plein et un contractuel. La SGCH possède direction distincte expérimentée dans l'industrie pétrolière installée à Calgary.

La CDEV fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances. Le conseil d'administration de la CDEV surveille et supervise les activités et les affaires de la corporation. À l'heure actuelle le conseil d'administration de la CDEV est composé du président et de cinq autres administrateurs. L'annexe 'A' présente l'organigramme de la corporation et la liste actuelle des membres du conseil d'administration et des dirigeants de la CDEV. Tous les membres du conseil d'administration sont indépendants de la direction de la CDEV. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités envers les états financiers par le biais de son comité de vérification.

La gouvernance d'entreprise relève du comité de mise en candidature et de gouvernance qui examine les pratiques de la CDEV en matière de gouvernance dans le but d'y apporter des améliorations continues et de répondre à de nouveaux besoins. Le comité de mise en candidature et de gouvernance prête en outre son concours lorsqu'il s'agit d'établir la composition et la structure du conseil d'administration. Au cours de l'année 2017, le président du conseil d'administration avec l'aide de la direction a participé à un exercice parrainé par le conseil privé et visant à identifier de nouvelles candidatures potentielles pour siéger au conseil d'administration. Il existe également au sein du conseil un comité des ressources humaines et de la rémunération qui assiste le conseil d'administration au sujet des enjeux relatifs aux ressources humaines et à la stratégie, aux politiques et aux pratiques de rémunération de la CDEV et de ses filiales. La CDEV continuera de suivre attentivement l'évolution des directives en matière de gouvernance et des pratiques exemplaires du secteur public, et elle changera au besoin ses propres pratiques de gouvernance. Les administrateurs consacrent un temps raisonnable à la bonne gouvernance de la société en dehors des réunions du conseil. Il y a présentement une vacance au conseil d'administration. Tous les conseillers embauchés pour les mandats de révisions d'actifs ou pour les mandats de vente d'actifs le sont à la suite d'un processus concurrentiel avec approbation finale par le conseil d'administration.

Les bonnes communications avec le gouvernement et le public s'effectuent par le biais du plan d'entreprise et le sommaire du plan d'entreprise approuvés par le conseil d'administration, le rapport annuel, les rapports trimestriels intérimaires, le site web corporatif et l'assemblée publique annuelle. De plus des réunions ponctuelles avec le ministère des Finances et des fonctionnaires du gouvernement du Canada ont lieu de temps à autre au besoin.

4.0 RÉALISATIONS DE LA SOCIÉTÉ

4.1 Évaluation des résultats de 2017

De la comparaison entre les réalisations de la CDEV en 2017 et les objectifs énoncés dans son plan d'entreprise pour la période allant de 2017 à 2021 il ressort ce qui suit.

Objectifs en 2017 – Les objectifs principaux de la CDEV étaient de gérer d'une façon commerciale les intérêts du gouvernement qui lui sont confiés. Les principaux domaines d'activités pour 2017 étaient les suivants:

- Gérer la participation directe dans le champ pétrolifère Hibernia par l'entremise de la filiale SGCH et veiller à ce que cet actif soit prêt pour un dessaisissement au moment opportun.
- Gérer le processus de vente des actifs du gouvernement confiés à la CDEV pour dessaisissement.
- Aider dans le programme de révisions d'actifs du gouvernement qui lui sont assignées par le ministre.
- Gérer les activités afin de maintenir la capacité d'effectuer toutes les tâches qui sont confiées à la CDEV d'une façon efficace. Ceci inclut l'utilisation de conseillers et d'experts contractuels pour entreprendre des projets spécialisés et de courte durée.
- Poursuivre l'identification et la mise en place de nouvelles façons de réduire les dépenses d'exploitation de la CDEV qui sont sous son contrôle mais qui n'ont pas d'incidence défavorable sur les mandats qui lui sont confiés.
- Poursuivre l'engagement de la CDEV de maintenir les dépenses de voyage à un niveau raisonnable compte tenu de la charge de travail. Ceci inclut le contrôle et la bonne gestion des dépenses de voyage conformément aux directives émises par le secrétariat du conseil du trésor sur les dépenses de voyage et intitulé « Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'évènements ».
- Demeurer disponible et prête à répondre aux besoins du gouvernement pour quelque nouveau besoin compte tenu des compétences et de l'expertise de la CDEV.
- Maintenir suffisamment de liquidités pour exercer le mandat de la CDEV et pour pourvoir à toutes contingences y inclus le litige au Panama.
- Gérer les obligations relatives à la remise en état des lieux de CEI par le biais de Cameco, y inclus le suivi des progrès du transfert des propriétés en vertu du programme de contrôle institutionnel du gouvernement de la Saskatchewan.

Réalisations en 2017

- a) La CDEV, à titre d'actionnaire, a continué de gérer la participation directe de 8,5 % détenue par la SGCH dans le projet original Hibernia et ses projets de développement connexes. La SGCH prévoit verser à la CDEV un montant de 79 millions de dollars en dividendes pour l'exercice 2017 par rapport à des prévisions de 74 millions de dollars. On prévoit un bénéfice net de 64 millions de dollars pour l'exercice 2017, par rapport à des prévisions de 69 millions de dollars. Les revenus de 2017 ont quelque peu stagné en 2017 en raison d'un volume de ventes en hausse de 7% contrebalancé par une baisse du dollar canadien de 7%.
- b) Au cours de l'exercice 2017, la CDEV et ses conseillers financiers ont entrepris des activités de vérification diligente au soutien du gouvernement dans l'évaluation de ses options pour sa participation dans le projet pétrolière Norman Wells.
- c) La CDEV continue de retenir les services d'un conseiller financier afin de l'aider à demeurer prête advenant le cas où le gouvernement manifesterait son intention de vendre la SGCH dans l'avenir. Au cours de l'année 2017, la SGCH, en consultation avec la CDEV, a demandé à son conseiller en réserves, RPS, de préparer un rapport de réserves de pétrole avec une date effective du 31 décembre 2017.
- d) Au cours de 2017, la CDEV a entrepris et terminé des projets de révision d'actifs du gouvernement.
- e) La CDEV continue de gérer toutes ses activités d'une façon efficace en utilisant des contracteurs et conseillers pour gérer sa charge de travail inégale. Les dépenses d'exploitation, qui s'élèvent à 2,4 millions de dollars, à l'exception des coûts afférents aux projets, sont à peu près semblables en 2017 et en 2016. La société a réduit ses "équivalents à temps plein" d'une personne afin de répondre à sa charge de travail.
- f) Cameco continue de surveiller et de gérer le site Beaverlodge et fournit à CEI des factures mensuelles des frais engagés. CEI a acquitté ces factures après les avoir examinées. Les paiements à Cameco pour 2017 sont estimés à 3 millions de dollars y inclus les paiements au titre des réclamations et des cotisations au régime d'avantages sociaux des retraités. CEI a continué la surveillance des progrès du déclassement des sites par l'entremise de discussions et de rapports reçus de Cameco.

4.2 Analyse du milieu d'affaires externe

La gestion continue des actifs de la CDEV sera assujettie en partie aux conditions du marché qui touchent la société ou l'investissement en cause.

La charge de travail de la CDEV est difficile à prévoir car elle dépend de façon importante des demandes du ministre des Finances relatives au programme de révision des actifs du gouvernement ou des mandats de dessaisissement.

Certains mandats de dessaisissement d'actifs du gouvernement accordés à la CDEV à titre de mandataire pourraient être affectés par des fluctuations dans les marchés des matières premières et par les résultats de consultations et d'ententes avec certains intervenants tels les propriétaires de terrains adjacents, les Premières Nations, les propriétaires et d'autres gouvernements.

Les résultats de la SGCH sont affectés par la variabilité normale des cours du pétrole brut, plus spécifiquement le prix du pétrole brut de type "Brent", le taux de change du dollar (CAN/US), les taux de production, les dépenses en immobilisations, les charges d'exploitation et la performance des réservoirs. Cependant compte tenu de la structure de coûts relativement basse du projet Hibernia les prévisions de prix du pétrole brut et le taux de change ne mettent pas en péril la viabilité du projet.

Les obligations financières de la CEI envers Cameco pourraient être affectées à la lumière des modifications réglementaires en cours apportées plus particulièrement par la CCSN et le gouvernement de la Saskatchewan, y inclus les frais imposés par la CCSN.

5.0 OBJECTIFS ET STRATÉGIES POUR LA PÉRIODE DE 2018 À 2022

La Corporation de développement des investissements du Canada

Les principaux objectifs de la CDEV découlent de son mandat qui est de gérer les intérêts du gouvernement qui lui sont confiés dans une perspective commerciale. Les principaux enjeux de la CDEV pour 2018 et les années subséquentes sont les suivants :

- Gérer les intérêts dans le champ pétrolifère Hibernia par le biais de la filiale SGCH et s'assurer que cet actif soit prêt pour une vente lorsque le gouvernement le jugera opportun.
- Poursuivre les activités de vérification diligente en regard des propositions reçues pour le projet Norman Wells.
- Gérer les activités de façon à maintenir la disponibilité et l'habileté de la CDEV à assumer toutes ses tâches de façon efficace. Ceci inclut l'embauche d'experts conseils contractuels et de conseillers externes pour entreprendre des projets spécialisés et de courte durée. La CDEV identifiera des moyens pour restreindre les dépenses d'exploitation au minimum et faire en sorte que celles-ci soient flexibles. La CDEV continuera de se conformer avec les directives établies par le secrétariat du conseil du trésor sur les dépenses de voyage intitulée "Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'évènements".
- Aider dans la révision des actifs du gouvernement selon les demandes du ministère des finances et demeurer disponible et prêt pour entreprendre toute tâche future requise par le gouvernement compte tenu des compétences et de l'expertise de la société.
- Conserver suffisamment de fonds pour remplir la mission de la CDEV et être prêt pour tout enjeu y inclus la poursuite du Panama et pour pourvoir à un mandat de vente potentiellement plus dispendieux.

Le paragraphe 6.3 décrit les principales hypothèses financières sous-jacentes aux états financiers pro forma et aux tableaux inclus au plan d'entreprise.

La poursuite du Panama

Au cours de l'exercice 2015, une poursuite a été signifiée à la CDEV en provenance du Panama. La CDEV est co-défenderesse dans un litige avec Nordion Inc. et Multidata Systems International Inc. Le litige se rapporte à des instruments médicaux produits par Nordion et son prédécesseur Theratronics qui ont été mal utilisés et qui ont produit de la radiation excessive à des patients atteints de cancer au Panama en 2000. Nordion et Theratronics étaient jadis toutes les deux propriétés de la CDEV. Nordion a été vendue en 1991 et Theratronics en 1998. La CDEV avait déjà été signifiée aux États-Unis en 2001 pour les mêmes faits au Panama, mais avait réussi à obtenir un rejet du litige à titre de défenderesse en 2003. Les réclamations des

demandeurs s'élèvent à 300 millions de dollars US conjointement à tous les défendeurs.

CDEV a retenu les services d'une étude légale au Panama et a soumis une réponse à la cour niant toute responsabilité. La direction de la CDEV est d'opinion qu'il n'est pas probable qu'il y ait une sortie de ressources eu égard à cette poursuite. La CDEV continuera de surveiller la situation sur place à un coût minime.

5.1 Société de gestion Canada Hibernia

L'annexe B présente les renseignements détaillés relatifs aux objectifs et aux stratégies de la SGCH. La CDEV assiste la SGCH au besoin relativement à toutes les activités qui pourraient être requises pour que l'investissement dans le projet Hibernia soit disponible au dessaisissement lorsqu'une décision à cet effet sera prise par le gouvernement. À un haut niveau, il est à noter qu'on s'attend à ce que le volume de ventes de 3,23 millions de barils de pétrole prévu pour l'exercice 2018 soit inférieur à celui des prévisions de 2017 soit 3,47 millions de barils ce en raison d'une diminution du niveau de production en raison de la fermeture prévue de la plateforme d'Hibernia pendant quarante jours (11% de jours de production). La quote part de la production de la SGCH au plan de 2018 s'établira à 8 900 barils par jour comparativement à 10 000 barils par jour en 2017 soit une diminution de 11%. Le plan d'entreprise de 2018 prévoit un revenu net de 48 millions de dollars, un montant inférieur aux prévisions de 64 millions de dollars prévu en 2017. On prévoit pour 2018 des dividendes de la part de la SGCH de 48 millions de dollars comparativement à 79 millions de dollars en 2017. La diminution des dividendes en 2018 par rapport à 2017 résulte du fait que le dividende était plus élevé en 2017 en raison d'un surplus de liquidités au début de 2017 et d'une augmentation du fonds de roulement à la fin de l'exercice 2018 ce qui fait en sorte qu'il y aura moins de liquidités disponibles pour les dividendes.

5.2 Corporation d'investissement GEN du Canada

GEN a en main 500 000 dollars de liquidités ce qui représente son seul actif. Son passif est composé d'honoraires légaux comptabilisés, d'honoraires d'administrateurs et de frais de gestion dus à la CDEV.

5.3 Canada Eldor Inc.

CEI a des obligations relativement à la remise en état d'une mine d'uranium désaffectée d'Eldorado Nuclear dans le nord de la Saskatchewan et au paiement des coûts relatifs au régime d'avantages sociaux des anciens employés. La CEI est aussi partie défenderesse à un recours collectif datant de plusieurs années dans la région de Deloro en Ontario.

5.3.1 CEI - Remise en état des lieux (Beaverlodge Lake, Saskatchewan)

Beaverlodge est un ancien site d'extraction d'uranium où a cessé toute production avant que les éléments d'actif d'Eldorado ne soient vendus à Cameco. Aux termes du contrat d'achat et de vente, CEI doit assumer tous les coûts associés au déclassement de ce site qui a été cédé à Cameco au moment de la vente. Cameco est chargée de la surveillance et de la gestion de ce site, et CEI rembourse à Cameco les coûts réels engagés à cette fin, plus des frais de gestion de 15 %. CEI a constitué

une provision à cet égard fondée sur les estimations fournies par Cameco. CEI évalue les efforts potentiels du personnel de Cameco dans la gestion de ce processus. CEI a embauché au besoin des conseillers indépendants pour l'aider à évaluer la performance de Cameco.

Situation de l'ensemble du projet et enjeux restants

En 2013, la licence pour les terrains de la mine Beaverlodge a été renouvelée par la CCSN pour une durée de dix ans se terminant en 2023. On s'attend à ce qu'au terme de la licence, la majorité sinon la totalité des soixante-cinq terrains seront cédés au programme de contrôle institutionnel (« CI ») du gouvernement de la Saskatchewan.

Cameco met à jour au mois d'octobre de chaque année son plan de travail et l'estimation des coûts pour la durée restante de ce projet. Au 31 décembre 2017, ces coûts sont estimés à 11,4 millions de dollars, et la fin des travaux est prévue pour 2023. Les prévisions de couts pour 2018 sont de 2,58 millions de dollars.

5.3.2 CEI - CEI – Prestations de retraite

Aux termes du contrat d'achat et de vente, CEI est responsable de la gestion du régime d'avantages sociaux de tous les employés d'Eldorado et d'Eldor qui ont pris leur retraite avant octobre 1988. Ces avantages sociaux comprennent les prestations d'assurance-vie, les prestations d'assurance médicale et les prestations d'assurance dentaire. En date du 31 décembre 2017, les obligations relatives aux prestations de retraite sont estimées à 2 millions de dollars.

5.3.3 CEI – Contingence : Litige relatif à Deloro

En 2000, CEI a été désignée partie à un recours collectif intenté par suite de la contamination de la région de Deloro, en Ontario. La demande introductive d'instance a été déposée auprès de la Province de l'Ontario, du procureur général du Canada, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, de BOC Canada Limited (société fermée) et de CEI. CEI est visée par cette poursuite en raison d'une allégation selon laquelle Eldorado Mining and Refining Limited aurait vendu des déchets (dans les années 1940) à BOC, qui les aurait par la suite raffinés. Ces résidus auraient contribué à contaminer cette région. Des discussions antécédentes avec des représentants de Ressources Naturelles Canada ont fait ressortir que cette poursuite concernait surtout la Province de l'Ontario. Le ministère de la Justice a été retenu comme avocat-conseil, et un avis d'intention de présenter une défense a été envoyée aux demandeurs. Depuis plusieurs années, rien ne s'est passé dans ce dossier et son issue ne peut être déterminée pour le moment.

5.4 Révision des actifs du gouvernement et mandats de dessaisissement

5.4.1 Révision des actifs du gouvernement

Au cours de 2016 et 2017, la CDEV a assisté le gouvernement dans l'analyse et l'évaluation de projets de révisions d'actifs. Au moment de la rédaction de ce plan d'entreprise, la CDEV n'avait pas reçu de mandats de révision d'actifs pour 2018. La

CDEV demeure disponible pour effectuer de nouveaux projets incluant des analyses plus approfondies ou la mise en œuvre des premiers projets. La CDEV a inclus à des fins budgétaires des coûts potentiels pour des projets additionnels mais indéterminés en 2018 et pour les années subséquentes.

5.4.2 Mandats de dessaisissement

Pour tout mandat existant ou à venir visant le rôle de la CDEV d'agir comme mandataire pour le dessaisissement d'un actif du gouvernement, celle-ci identifie et retient les services d'experts conseils financiers ou autres afin de procéder à une évaluation de l'actif, conseille le gouvernement sur le potentiel et les conditions inhérentes à une vente, gère, le cas échéant, les modalités d'une vente et aide à la conclusion d'une éventuelle transaction. Le calendrier pour tout dessaisissement potentiel n'est pas connu. La CDEV a inclus dans les prévisions budgétaires du paragraphe 6 les coûts afférents aux services conseils financiers ou autres. Nous prenons pour compte que tous les coûts et frais reliés aux transactions encourus dans notre rôle de mandataire seront remboursés à la CDEV à même les produits des transactions lorsque celles-ci auront clôturé; conséquemment sur une base nette il n'y aurait pas d'impact sur les états financiers si une transaction clôturait au cours de la période du plan d'entreprise.

5.5 Risques et atténuation du risque

La CDEV et ses filiales sont exposées à certains risques. Les risques de la SGCH sont décrits en détail dans son Plan d'entreprise (voir l'annexe B).

CEI est exposée à des obligations considérables, tel qu'il a été mentionné précédemment, en raison des clauses qui la lient à Cameco dans le contrat de vente et d'achat de 1988. Les provisions pour les coûts futurs reliés au site minier Beaverlodge et aux prestations déterminées sont présentement estimées à 13 millions de dollars. CEI possède des liquidités et des placements à court terme d'environ 4 millions de dollars et un fonds de 16 millions de dollars déposé au Trésor du Canada pour couvrir ses obligations. On ne sait pas si ces réserves sont au vu des obligations qui pourraient découler de l'entente de 1988 dont celles qui ont trait à la remise en état des lieux, aux prestations de retraite des anciens employés et suffisantes la poursuite judiciaire à laquelle CEI est partie.

5.5.1 Rétention des surplus excédentaires

La CDEV et la SGCH maintiennent chacune une encaisse de 100 millions de dollars. Les revenus de la SGCH proviennent des ventes de pétrole brut et sa capacité de remettre des dividendes à la CDEV dépend de plusieurs facteurs, tel le prix du pétrole, le volume de production de pétrole, les volumes de ventes et le taux de change entre le dollar US et le dollar canadien. La SGCH doit maintenir suffisamment de réserves de liquidités pour subvenir à ses engagements en dépenses en immobilisations, à ses réparations mécaniques et à ses dépenses d'exploitation.

La CDEV (non consolidé) maintient également des liquidités de 100 millions de dollars afin d'être en mesure en tout temps de s'acquitter de toute tâche existante ou à venir reliée à des ventes d'actifs à titre de mandataire du gouvernement du Canada.

6.0 SECTION FINANCIÈRE

6.1 Aperçu financier pour 2017

La CDEV prévoit un bénéfice consolidé de 58 millions de dollars pour l'exercice 2017 ce qui comprend un bénéfice net de 64 millions de dollars provenant de la SGCH moins les frais d'exploitation de la CDEV qui apparaissent en détail au tableau 4. Le bénéfice net prévu au plan de 2017 était de 61 millions de dollars. La CDEV prévoit verser au gouvernement un montant de 77 millions de dollars en dividendes en 2017 par rapport à 65 millions de dollars prévus au plan (se référer aux tableaux 2 et 3).

Ce plan d'entreprise comprend les projections financières quinquennales pro forma (pour les exercices financiers clos le 31 décembre) qui suivent. (Les chiffres apparaissant à ces tableaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.)

Tableau 1 - Bilan pro forma de la situation financière

Tableau 2 - État pro forma des flux de trésorerie

Tableau 3 - État pro forma des variations des capitaux propres

Tableau 4 - État pro forma du résultat global

Les principales hypothèses contenues au soutien des tableaux sont décrites à la section 6.3.

6.2 Rapports financiers trimestriels

La CDEV émet et publie des états financiers trimestriels qui sont affichés en français et en anglais sur le site web de la CDEV (www.cdev.gc.ca) dans les soixante jours suivant la fin de chaque trimestre.

6.3 Commentaires, faits saillants et principales hypothèses des prévisions financières

6.3.1 Sommaire financier pour la période du plan d'entreprise

État condensé des résultats et des flux de trésorerie de la CDEV (2017-2022) :

Million \$	2017 Prévision	2018 Plan	2019 Plan	2020 Plan	2021 Plan	2022 Plan
Production de SGCH (kbbbl/j)	10 000	8 900	9 300	8 100	7 000	7 100
Ventes de pétrole brut de la SGCH (Million bbl)	3,5	3,2	3,4	3,0	2,6	2,6
Prix par Bbl (C\$)	67	60	66	72	72	72
Produit net tiré du pétrole brut	170	143	161	153	136	137
Produit de SGCH	175	150	168	159	142	143
Bénéfice de SGCH	64	47	59	52	44	43
Flux d'exploitation de SGCH	102	83	119 **	87	76	74
Acquisition d'immobilisations	(38)	(35)	(30)	(27)	(30)	(23)
Variation de la trésorerie de SGCH	64	48	89	60	46	51
Les dividendes de SGCH	79 *	48	88	61	45	51
Perte de CDEV	(5)	(7)	(6)	(6)	(6)	(6)
Les dividendes au gouvernement	77	41	82	55	39	44

* parce que la trésorerie à l'ouverture de l'exercice ** parce que la collection des débiteurs

Les prévisions de revenus de la SGCH

La SGCH ne possède qu'une seule source de revenus : les ventes de pétrole brut. En effet, comme indiqué ci-dessus, les revenus et ultimement le bénéfice net et les dividendes de la CDEV au gouvernement sont tributaires du volume de ventes de pétrole brut de la SGCH et du prix du pétrole brut. On s'attend à ce que le volume de ventes atteigne son point culminant en 2019 compte tenu d'une production plus élevée dans la champ principal d'Hibernia, puis que le volume de ventes diminue jusqu'en 2022. Simultanément, on s'attend à ce que le prix du pétrole brut augmente de six dollars par baril en 2019, et d'un autre six dollars en 2020 et par la suite qu'il demeure stable. La diminution de la production de pétrole brut et la stabilité du prix du pétrole feront en sorte que les revenus et les bénéfices seront moindre de 2020 à 2022 qu'en 2019.

Dividendes reçus par la CDEV et versés au gouvernement

La SGCH verse des dividendes à la CDEV basé sur ses flux de trésorerie liés à l'exploitation après le paiement de ses dépenses en immobilisations et de ses besoins en liquidités. Après avoir reçu les dividendes de la SGCH, la CDEV conserve des liquidités afin de pourvoir à ses dépenses d'exploitation et les coûts reliés à ses projets. L'excédent de liquidités est versé au gouvernement sous forme de dividende.

La CDEV (non-consolidé) conserve 100 millions de dollars pour s'assurer de pouvoir poursuivre ses activités et d'accomplir les mandats du gouvernement au cas où elle ne recevrait plus de dividendes de la SGCH ou que les bénéfices de la SGCH diminueraient de façon substantielle.

6.3.2 Hypothèses sous-jacentes à la période du plan d'entreprise

Ce plan d'entreprise repose sur les hypothèses suivantes :

La Corporation de développement des investissements du Canada (non consolidés)

- 1) Frais d'exploitation – Les prévisions financières supposent que la direction et le conseil d'administration continueront de gérer de près les dépenses. Les frais d'administration (salaires, bénéfices, et autres) devraient atteindre approximativement 2,4 millions de dollars annuellement au cours de toute la période du plan d'entreprise soit un montant semblable aux prévisions de 2017. Les coûts associés aux mandats du programme de révisions d'actifs du gouvernement sont évalués à un montant d'environ 3 millions de dollars par année pour la période 2018-2022. Les coûts associés aux mandats de dessaisissement en cours, à l'exception des honoraires des conseillers financiers basés sur les résultats, sont estimés à 3 à 4 millions de dollars par année pour la période 2018-2022. On s'attend à ce que les honoraires des conseillers financiers soient récupérés à même les produits des ventes d'actifs. On s'attend à ce que les honoraires basés sur les résultats des conseillers financiers soient récupérés à même les produits des ventes d'actifs au moment où ils seront encourus; cependant ces montants ne sont pas inclus dans les prévisions financières ci-jointes puisqu'il est impossible de déterminer le montant ou l'échéancier de toute transaction.

2) Prévisions des dividendes à recevoir et à être versés

Millions de dollars	Dividendes reçus par la société mère CDEV		Dividendes versés au gouvernement
	SGCH	GEN	
2017	79	0	77
2018	48	1	41
2019	88	0	82
2020	61	0	55
2021	45	0	39
2022	51	0	44

Veuillez-vous référer à la section 5,1 ou à l'annexe B pour les explications relatives aux changements dans les prévisions des dividendes. La CDEV conservera une partie des dividendes reçus de la SGCH afin de maintenir ses liquidités à un montant de 100 millions de dollars qu'elle utilisera pour financer ses opérations courantes, les projets futurs et toutes contingences.

- 3) On s'attend à ce que les honoraires professionnels augmentent de 5,2 millions de dollars en 2017 à 8,6 millions de dollars en 2018 en grande partie parce que la CDEV s'attend à recevoir des travaux additionnels relatifs aux révisions d'actifs. Compte tenu de l'incertitude entourant le calendrier des mandats de la CDEV, la valeur que la CDEV attribue aux mandats de vente et des activités de révision des actifs et des coûts associés aux mandats de vente est basés sur les coûts réels des exercices passés et des coûts anticipés pour des projets de révision d'actifs et des mandats de vente potentiels dans le futur.
- 4) Taux de change – Pour la période 2018-2022 le taux de change utilisé par la CDEV et toutes ses filiales est le suivant : 1,20 dollar canadien équivaut à 1 dollar US.

La société de gestion Canada Hibernia

- 5) Frais et bénéfices d'exploitation – Les frais et les bénéfices d'exploitation sont présentés en détail à l'annexe B.
- 6) Dividendes versés – La SGCH versera ses dividendes à sa société mère, comme susmentionné.

Canada Eldor Inc.

- 7) Frais d'exploitation – Les frais d'exploitation de CEI devraient s'établir à 200 000 dollars par année, de 2018 à 2022. Ces frais représentent

principalement des frais de gestion de la CDEV et des honoraires d'administrateurs.

- 8) Remise en état des lieux (Beaverlodge) – CEI a constitué une provision d'environ 11 millions de dollars pour le déclassement du site de Beaverlodge, qui est prévu en 2023 mais qui pourrait être prolongé suite à des plans à être discutés avec Cameco. La majorité des coûts sera encourue au moment des transferts au programme du CI ainsi que pour la surveillance à long terme et pour les frais réglementaires.
- 9) Prestations des retraités – Les dépenses annuelles prévues aux obligations de payer les avantages sociaux et les frais d'administration sont évaluées à 200 000 dollars.
- 10) Litige – Aucune somme n'a été déboursée à l'égard des poursuites dont CEI fait l'objet mis à part le paiement d'honoraires minimales des conseillers juridiques.
- 11) Trésor – Le taux d'intérêt s'appliquant aux fonds de CEI versés dans le compte spécial du Trésor représente 90 % de celui des bons du Trésor à 90 jours du gouvernement du Canada.

Corporation d'investissement GEN du Canada

- 12) On ne s'attend pas à ce que GEN ait des revenus d'exploitation ou des dépenses au cours de l'exercice 2018 et au-delà.

6.4 Budget des investissements

Ni la CDEV ni ses filiales en propriété exclusive, à savoir la SGCH, CEI et GEN, n'auront besoin de capitaux d'investissement pour l'exercice financier 2018. La CDEV, GEN et CEI n'œuvrent pas dans des secteurs d'activité à haute teneur en capitaux. Toute dépense d'immobilisation requise par la SGCH est financée à même son propre flux de trésorerie. Les dépenses en immobilisations de la SGCH sont décrites en plus de détails au plan d'entreprise 2018-2022 de la SGCH et les montants de ces dépenses apparaissent au tableau 2 du plan sous la rubrique " Achats de propriétés et d'équipements".

La Corporation de développement des investissements du Canada
Plan d'entreprise sommaire pour 2018-2022

Tableau 1 - Bilan pro forma de la situation financière
en millions de dollars (31 déc.)

	2016	2017	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Chiffres réel	Plan	Prévisions	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
Actifs								
Actifs courants								
Trésorerie et équivalents de	219,91	205,61	204,14	200,98	204,54	201,74	200,85	204,86
Créances	43,82	14,66	28,12	37,31	14,03	14,03	14,03	14,03
Stocks	2,45	5,25	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45
Charges payées d'avance	0,30	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Sommes déposées dans un compte du Trésor du Canada	3,16	1,85	2,69	1,77	1,84	1,31	1,49	3,22
	269,64	227,62	237,65	242,76	223,11	219,78	219,07	224,81
Actifs non courants								
Sommes déposées dans un	18,57	14,94	14,05	15,22	10,35	11,06	11,06	4,48
Fonds - abandon et risque	110,27	122,87	122,95	136,87	151,05	153,51	156,02	158,57
Immobilisations corporelles	221,12	250,52	196,26	177,88	157,84	146,77	144,40	135,35
Sommes détenues en mains tierces	14,23	16,28	14,23	14,23	8,50	8,50	8,50	8,50
Actifs d'impôt différé	13,47	12,49	13,98	16,55	20,94	24,22	26,01	28,67
	377,65	417,10	361,47	360,75	348,68	344,06	345,99	335,57
	647,29	644,72	599,12	603,51	571,79	563,84	565,06	560,38
Passifs et capitaux propres								
Passifs courants								
Créditeurs et charges à payer	27,25	15,59	19,57	21,58	17,52	17,52	17,50	17,50
Impôt sur le résultat à payer	13,67	0,40	(4,46)	(1,33)	(1,33)	(1,33)	(1,32)	(1,31)
Partie courante de l'obligation de démantèlement	2,81	-	-	-	-	-	-	-
Partie courante de l'obligation au titre des prestations définies	0,15	0,16	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
Provision au titre de la remise en état d'un site	2,99	1,69	2,54	1,61	1,69	1,16	1,34	3,07
	46,87	17,84	17,80	22,01	18,03	17,50	17,67	19,41
Passifs non courants								
Provision au titre des obligations de démantèlement	126,12	159,11	127,00	130,16	133,48	136,97	140,63	144,47
Provision au titre de la remise en état d'un site	9,98	9,04	8,89	7,43	5,87	4,81	3,56	0,55
Obligation au titre des prestations	1,72	1,56	1,62	1,53	1,44	1,35	1,25	1,15
	137,82	169,71	137,51	139,12	140,79	143,13	145,44	146,17
Capitaux propres								
Capital social	-	-	-	-	-	-	-	-
Surplus d'apport	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29
Déficit accumulé	(140,70)	(146,12)	(159,48)	(160,91)	(190,32)	(200,08)	(201,34)	(208,49)
	462,60	457,17	443,81	442,38	412,97	403,21	401,95	394,80
	647,29	644,72	599,12	603,51	571,79	563,84	565,06	560,38

Note - se reporter à l'annexe B pour les états financiers détaillés

La Corporation de développement des investissements du Canada
Plan d'entreprise sommaire pour 2018-2022

Tableau 2 - État pro forma des flux de trésorerie
en millions de dollars (31 déc.)

	2016	2017	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Chiffres réels	Plan	Prévisions	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :								
Activités opérationnelles								
Bénéfice	60,44	61,06	58,20	39,56	52,59	45,24	37,73	36,85
Ajustements								
Épuisement et amortissement	50,80	41,64	50,06	46,70	48,78	42,61	36,96	37,26
Charge d'impôt sur le résultat	28,65	28,87	26,54	19,43	24,40	21,37	18,27	17,93
Prestations définies versées en sus des charges	(0,08)	(0,12)	(0,10)	(0,09)	(0,09)	(0,09)	(0,10)	(0,10)
Produits d'intérêts tirés d'un compte du Trésor du Canada	(0,53)	(0,08)	(0,14)	(0,25)	(0,21)	(0,18)	(0,18)	(0,15)
Désactualisation des obligations de démantèlement	2,64	2,31	3,01	3,16	3,32	3,49	3,66	3,84
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site	(1,23)	(2,46)	(1,66)	(2,38)	(1,48)	(1,59)	(1,08)	(1,28)
Obligations de démantèlement réglées	(2,43)	(1,76)	(2,86)	(2,76)	(2,60)	(2,82)	(2,82)	(2,82)
Impôt sur le résultat payé	(9,15)	(42,06)	(45,18)	(18,87)	(28,79)	(24,65)	(20,05)	(20,58)
	129,11	87,40	87,87	84,51	95,91	83,38	72,39	70,94
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(16,08)	22,54	8,32	(7,19)	19,24	-	-	-
	113,03	109,94	96,19	77,32	115,15	83,38	72,39	70,94
Activités de financement								
Dividendes versés	(51,00)	(65,00)	(77,00)	(41,00)	(82,00)	(55,00)	(39,00)	(44,00)
	(51,00)	(65,00)	(77,00)	(41,00)	(82,00)	(55,00)	(39,00)	(44,00)
Activités d'investissement								
Achat d'immobilisations corporelles	(65,28)	(37,21)	(27,28)	(25,56)	(26,14)	(28,72)	(31,77)	(25,39)
Retrait du compte du Trésor du Canada	-	-	5,00	-	5,00	-	-	5,00
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(9,62)	-	-	-	5,73	-	-	-
Les liquidités et équivalents de liquidité détenus dans le fonds pour abandon et risques	(12,00)	(12,60)	(12,68)	(13,92)	(14,18)	(2,46)	(2,51)	(2,55)
	(86,91)	(49,81)	(34,96)	(39,48)	(29,59)	(31,18)	(34,28)	(22,94)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(24,89)	(4,87)	(15,77)	(3,16)	3,56	(2,80)	(0,89)	4,00
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	244,80	210,48	219,91	204,14	200,98	204,54	201,74	200,85
Trésorerie à la clôture de l'exercice	219,91	205,61	204,14	200,98	204,54	201,74	200,85	204,86

La Corporation de développement des investissements du Canada
Plan d'entreprise sommaire pour 2018-2022

Tableau 3 - État pro forma des variations des capitaux propres
en millions de dollars (31 déc.)

	2016	2017	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Chiffres réels	Plan	Prévisions	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
Capital-actions								
Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Surplus d'apport								
Solde à l'ouverture de l'exercice	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29
Accumulated deficit								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(150,13)	(142,18)	(140,69)	(159,48)	(160,91)	(190,32)	(200,08)	(201,34)
Bénéfice net	60,44	61,06	58,20	39,56	52,59	45,24	37,73	36,85
Dividendes	(51,00)	(65,00)	(77,00)	(41,00)	(82,00)	(55,00)	(39,00)	(44,00)
Solde à la clôture de l'exercice	(140,69)	(146,12)	(159,48)	(160,91)	(190,32)	(200,08)	(201,34)	(208,49)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice								
	462,60	457,17	443,81	442,38	412,97	403,21	401,95	394,80

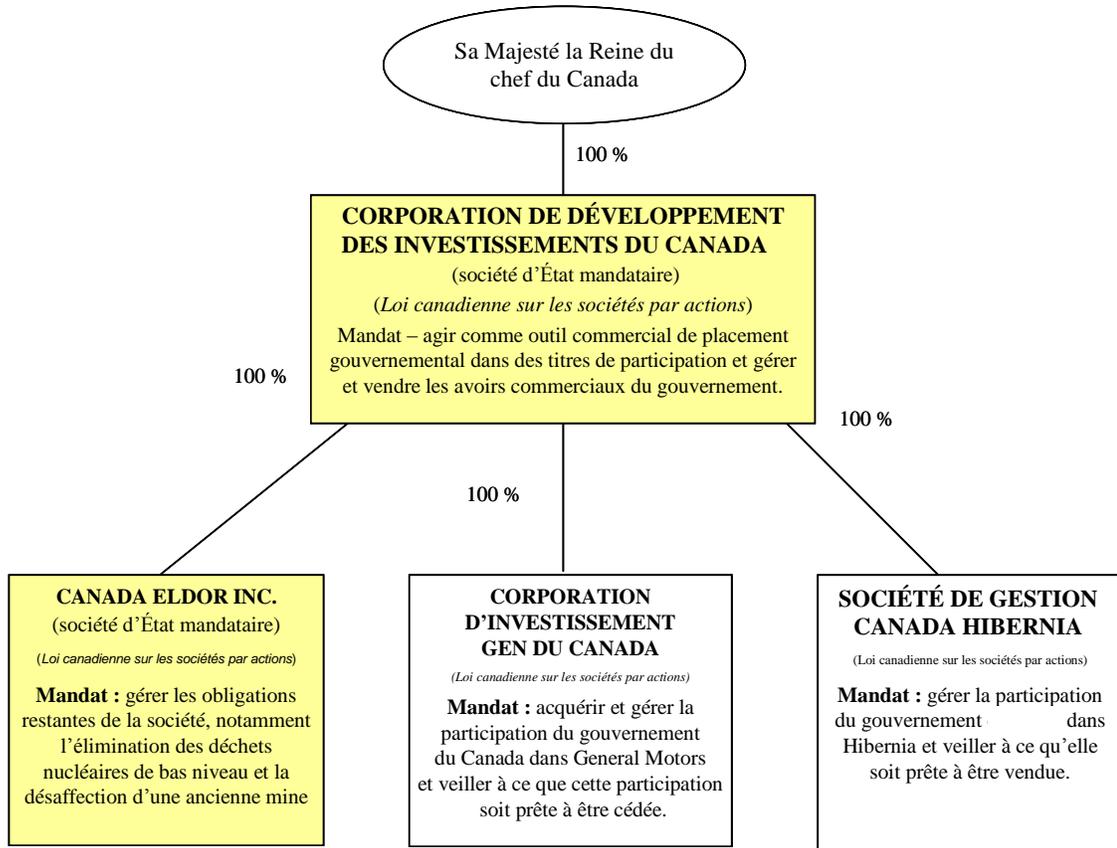
La Corporation de développement des investissements du Canada
Plan d'entreprise sommaire pour 2018-2022

Tableau 4 - État pro forma du résultat global
en millions de dollars (31 déc.)

	2016	2017	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Chiffres réels	Plan	Prévisions	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
Produits								
Produit net tiré du pétrole brut	174,27	170,77	170,20	143,09	161,82	152,50	135,94	137,06
Produits d'intérêts	2,68	2,93	3,08	6,74	6,45	6,70	6,76	6,72
	<u>176,95</u>	<u>173,70</u>	<u>173,28</u>	<u>149,83</u>	<u>168,27</u>	<u>159,20</u>	<u>142,70</u>	<u>143,78</u>
Charges								
Épuisement et amortissement	50,80	41,64	50,06	46,70	48,78	42,61	36,96	37,26
Frais de production et charges opérationnelles	25,66	27,73	23,89	27,60	27,12	34,77	33,92	35,66
Honoraires	3,79	7,55	5,17	8,63	7,47	7,13	7,53	7,58
Perte (profit) de change	1,73	-	0,73	-	-	-	-	-
Salaires et avantages du personnel	3,45	3,33	3,38	3,48	3,35	3,36	3,40	3,45
Révision d'estimations relativement à la provision au titre de la remise en état d'un site	(1,23)	-	1,12	-	-	-	-	-
Autres charges	0,97	1,06	1,02	1,04	1,05	1,07	1,09	1,11
Charge au titre des prestations définies	0,05	0,05	0,05	0,06	0,06	0,06	0,05	0,05
	<u>85,22</u>	<u>81,36</u>	<u>85,42</u>	<u>87,51</u>	<u>87,83</u>	<u>89,00</u>	<u>82,95</u>	<u>85,11</u>
Charges financières								
Désactualisation des obligations de démantèlement	2,54	2,31	3,01	3,16	3,32	3,49	3,66	3,84
Désactualisation de la provision au titre de la remise en état d'un site	0,10	0,10	0,12	0,16	0,13	0,10	0,08	0,06
	<u>2,64</u>	<u>2,41</u>	<u>3,13</u>	<u>3,32</u>	<u>3,45</u>	<u>3,59</u>	<u>3,74</u>	<u>3,90</u>
Bénéfice avant impôt sur le résultat	89,10	89,93	84,74	58,99	76,99	66,61	56,00	54,78
Impôt sur le résultat								
Impôt exigible	30,74	28,70	27,05	22,00	28,79	24,65	20,06	20,59
Impôt différé	(2,09)	0,17	(0,51)	(2,57)	(4,39)	(3,28)	(1,79)	(2,66)
	<u>28,65</u>	<u>28,87</u>	<u>26,54</u>	<u>19,43</u>	<u>24,40</u>	<u>21,37</u>	<u>18,27</u>	<u>17,93</u>
Bénéfice	60,44	61,06	58,20	39,56	52,59	45,24	37,73	36,85

Annexe A

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA



Annexe A (suite)

Conseil d'administration

Michael P. Mackasey, MBA (2) (3)
Président du conseil d'administration
Corporation de développement des
investissements du Canada
Vice-président du conseil
Macquarie Capital Markets Canada
Mississauga (Ontario)

Mary Ritchie, FCPA, FCA (1)
Chef de la direction
Richford Holdings Ltd.
Edmonton (Alberta)

Ted Howell, CPA, CA, MBA (1) (3)
Administrateur,
St John's (Terre-Neuve et Labrador)

Sandra Rosch, MBA (2) (3)
Présidente,
Stonecrest Capital Inc.
Toronto (Ontario)

Jennifer Reynolds, MBA (1)
Présidente et chef de la direction,
Toronto Financial Services Alliance
Toronto (Ontario)

Nicholas Wemyss, PGeo (2) (3)
Administrateur
Victoria (Colombie-Britannique)

Comités du conseil

- (1) Comité de vérification
- (2) Comité de mise en candidature et de gouvernance
- (3) Comité de ressources humaines et rémunération

Dirigeants

Michael Carter
Vice-président principal

Andrew StafI, CPA, CA, MBA
Vice-président, Finances

Zoltan Ambrus, CFA, LL.B., MBA
Vice-président

Noreen Flaherty, BA, LLB
Secrétaire général

Annexe B

SGCH

**LA SOCIÉTÉ DE GESTION CANADA
HIBERNIA**

Filiale entièrement détenue de

**La Corporation de développement
des investissements du Canada**

RESUME DU PLAN D'ENTREPRISE DE 2018

(2018 – 2022)

Le résumé du plan d'entreprise du mois d'octobre 2017

Table des matières

1.0	Le Projet Hibernia - Résumé	3
2.0	Rendement de l'entreprise pour 2017	6
3.0	Objectifs de la SGCH pour 2018	7
4.0	Commercialisation et transport.....	8
5.0	Risques.....	8
6.0	Section financière	9
7.0	Structure organisationnelle.....	10
8.0	États financiers pro forma	10

1.0 Le Projet Hibernia - Résumé

La Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), filiale entièrement détenue de la Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), a été constituée en mars 1993 dans le but de détenir, de gérer, d'administrer et d'exploiter la participation directe de 8,5 % du gouvernement du Canada à ce moment-là dans le projet pétrolier extracôtier Hibernia, situé à 315 kilomètres à l'est de St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador.

Hibernia continue d'être une entreprise très rentable. D'ici la clôture de l'exercice 2017, la SGCH prévoit qu'elle aura versé des dividendes cumulatifs de 2,1 milliards de dollars¹, une participation au bénéfice net du gouvernement fédéral de 250 millions de dollars et un montant de 687 millions de dollars en impôt fédéral. Les versements de dividendes ont débuté après le remboursement par la SGCH des crédits parlementaires de 431 millions de dollars correspondant à la quote-part du gouvernement du Canada dans les dépenses d'investissement du projet.

Pour l'exercice 2017, la SGCH prévoit verser des dividendes de 79 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport au montant de 74 millions de dollars prévu dans le plan. L'écart positif est principalement attribuable à la diminution des dépenses d'investissement. La SGCH a maintenu la réserve d'exploitation en trésorerie minimale de la société à 100 millions de dollars au cours de l'exercice 2017 et prévoit que pareil montant sera maintenu jusqu'à la clôture de l'exercice 2017. La baisse des prix du pétrole brut Brent daté (53 \$ US le baril par rapport à 55 \$ US le baril dans le plan) et le raffermissement du dollar canadien ayant été largement contrebalancés par la hausse des volumes de ventes.

Pour l'exercice 2018, les dividendes prévus devraient se chiffrer à 48 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 31 millions de dollars par rapport à 2017. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution de 15 millions de dollars des réserves en trésorerie à l'ouverture prévues et à une variation nette du fonds de roulement de 15 millions de dollars. Des créances de 19 millions de dollars liées à des ventes de pétrole qui auront lieu à la fin de 2018, mais dont le recouvrement est prévu en 2019, sont incluses dans la variation nette du fonds de roulement. Le recouvrement de ce montant de 19 millions de dollars en 2019 est le principal facteur qui explique l'importante augmentation des dividendes en 2019, lesquels devraient s'établir à 88 millions de dollars.

L'objectif principal de la SGCH est de gérer la participation de son actionnaire dans le projet Hibernia) dans le but de protéger les intérêts de l'actionnaire, d'en maximiser la valeur et d'assurer que toutes les décisions sont prises selon une approche prudente sur le plan commercial.

Note 1 Toutes les données financières sont exprimées en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

La SGCH s'acquiesce de sa tâche en participant activement à tous les comités qui veillent à la direction stratégique du projet, en contribuant aux activités d'exploitation, y compris la sécurité et la protection de l'environnement, en gérant les flux de rentrées, en s'assurant de respecter tous les règlements gouvernementaux et les obligations contractuelles, en participant de manière diligente aux activités de transport et de commercialisation liées à sa quote-part de la production pétrolière, et en mettant de côté des fonds en prévision de l'abandon éventuel d'Hibernia.

La SGCH est une société ne possédant qu'un seul actif, et ses flux de trésorerie proviennent exclusivement de ses actifs de production et de ses activités lesquels incluent sa quote-part de la production du champ Hibernia, ses droits d'utilisation et de mise en oeuvre relatifs aux installations, ses ententes contractuelles de transport de pétrole et son engagement de capacité d'emmagasinage au terminal de transbordement de NTL.

Bien que le financement initial de la SGCH ait été obtenu par l'octroi de crédits du gouvernement du Canada jusqu'au démarrage de la production en 1997, depuis 1998 il provient des flux de trésorerie internes résultant de la vente de la quote-part du pétrole produit par Hibernia. La SGCH doit s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses dépenses d'investissement, ses charges d'exploitation et ses frais de transport, les redevances, sa participation au bénéfice net, l'impôt sur le résultat, ses charges administratives et ses frais futurs d'abandon sans avoir recours à des crédits supplémentaires du gouvernement. La SGCH a la responsabilité de payer ses impôts aux gouvernements fédéral et provincial, les redevances et sa participation au bénéfice net, au même titre que les entreprises du secteur privé.

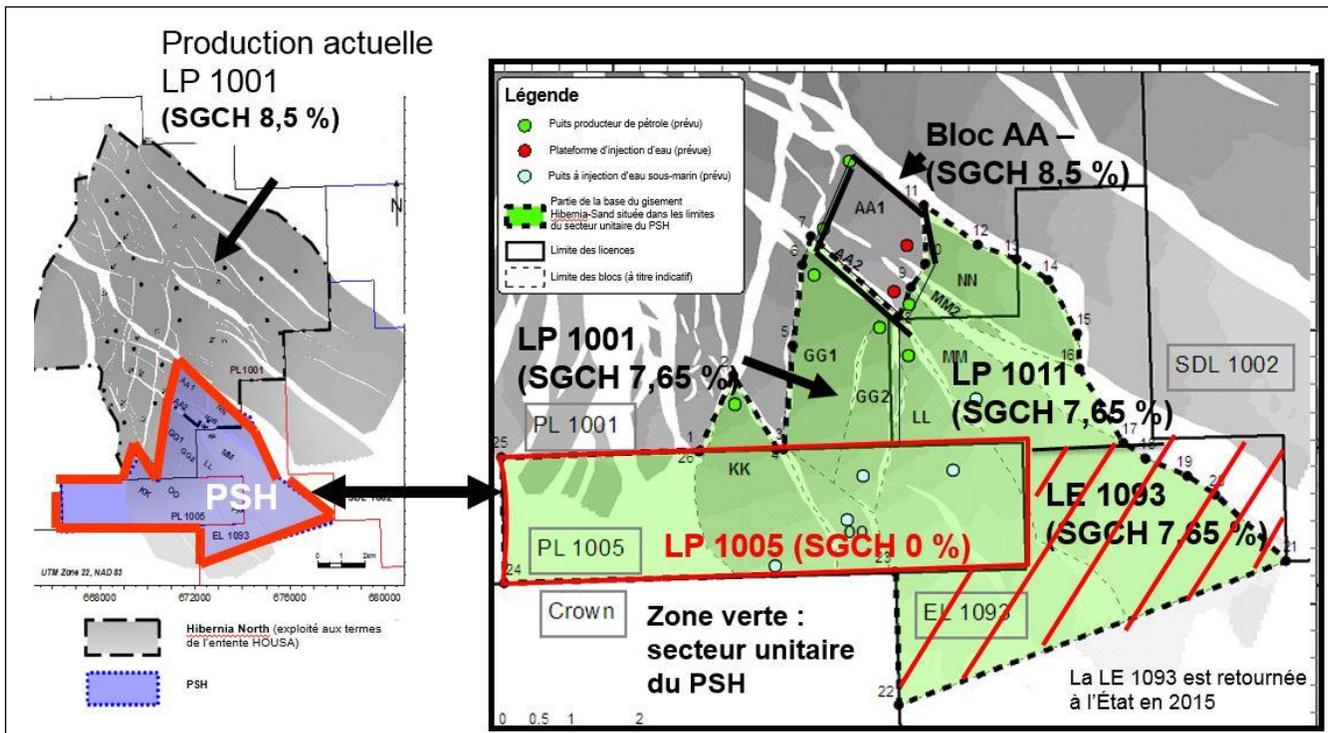
La SGCH détient une participation directe de 8,5 % dans la partie du champ pétrolifère Hibernia visée par la licence de production LP 1001, qui avait été approuvée au départ pour la mise en valeur du projet et qui apparaît en gris à l'intérieur des pointillés dans le tableau de gauche ci-dessous. La SGCH détient également une participation directe de 8,5 % dans le bloc AA, représentée en gris dans le tableau de droite ci-dessous. Les autres propriétaires de ces zones visées par la licence LP 1001 (champ principal) sont ExxonMobil (33,125 %), Chevron (26,875 %), Suncor (20,0 %), Murphy (6,5 %) et Statoil (5,0 %). Les propriétaires du champ principal sont aussi propriétaires de la SEDH et de la plateforme à embase-poids et des installations connexes selon leur quote-part respective du champ principal.

L'exploitation en commun² d'une partie de la LP 1001, de la LP 1011 (à l'origine, la LE 1093) et de la LP 1005 a donné lieu à la création du secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »). Les terrains du secteur unitaire du PSH liés à la formation Hibernia Sands et la participation directe respective de la SGCH dans chaque licence sont illustrés dans la partie en vert sur le côté droit du diagramme ci-après.

La participation directe initiale de la SGCH dans le secteur unitaire du PSH était de 5,08482 % et a été ajustée par la suite à 5,7265 % le 1^{er} décembre 2015, par suite du premier ajustement

² Note 2 Dans le cadre d'une exploitation en commun, une pratique courante dans le secteur pétrolier, les propriétaires concluent une entente contractuelle visant à partager la production, les coûts et les investissements liés à des terrains et à des actifs ayant plusieurs propriétaires dans le but de coordonner la mise en valeur d'un même réservoir ou bassin.

périodique, et, plus récemment, à 5,62665 % le 1^{er} mai 2017, par suite du deuxième ajustement périodique. Bien que la participation directe de la SGCH dans le secteur unitaire du PSH varie, sa participation directe dans chaque licence ne varie pas. L'entente du secteur unitaire du PSH prévoit le processus et le calendrier de tous les ajustements de la participation directe des propriétaires.



Note 1 : Le champ principal est composé de la zone de production existante visée par la licence de production LP 1001 (participation de 8,5 % de la SGCH) indiquée en gris dans le schéma de gauche ci-dessus ainsi que la partie du bloc AA (participation de 8,5 % de la SGCH) du secteur unitaire du PSH indiquée en gris dans le schéma de droite.

Note 2 : Le secteur unitaire du PSH au niveau du Hibernia Sands apparaît en vert dans le schéma de droite ci-dessus.

Note 3 : Une partie de la licence d'exploration LE 1093 a été convertie en licence de production LP 1011. La zone restante est arrivée à expiration, comme le montre la partie hachurée du schéma.

Le secteur unitaire du PSH a vu le jour en raison du forage de développement qui a mis en évidence que le contact pétrole-eau était de loin inférieur à ce qui avait été prévu à l'origine, et les limites du champ s'étendaient dans la zone visée par la LP 1005, cette dernière n'étant pas détenue par les mêmes propriétaires que le reste du champ.

Le 16 février 2010, Nalcor a acquis une participation directe de 10 % dans certaines zones définies du secteur unitaire; la participation de Nalcor provient d'une contribution proportionnelle de chacun des propriétaires.

La Société d'exploitation et de développement d'Hibernia (la « SEDH ») exploite ce projet pour le compte des propriétaires, et Exxon Mobil Corporation fournit, aux termes d'un contrat, le personnel de gestion et le personnel administratif et technique. Le secteur unitaire du PSH est exploité d'une manière analogue. Bien que les opérations quotidiennes du champ pétrolifère

soient gérées par ExxonMobil, tous les propriétaires jouent un rôle actif dans les processus décisionnels.

Toutes les activités entreprises à ce jour et visées par le présent résumé du plan d'entreprise s'inscrivent dans le mandat de la SGCH.

2.0 Rendement de l'entreprise pour 2017

Les prévisions financières de 2017 sont basées sur les résultats réels des huit premiers mois de l'exercice et sur les résultats prévus des quatre derniers mois de l'exercice. Par conséquent, les résultats réels de l'exercice peuvent différer de ces prévisions. Plus particulièrement, le calendrier réel des livraisons de cargaisons pourrait avoir une incidence significative sur les résultats réels à la clôture l'exercice.

Pour l'exercice 2017, la SGCH prévoit verser des dividendes de 79 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport au montant de 74 millions de dollars prévu dans le plan. L'écart positif est principalement attribuable à la diminution des dépenses d'investissement. Bien que le solde de trésorerie d'ouverture de l'exercice fût plus élevé qu'au plan, il a été contrebalancé par des variations de soldes hors caisse. La baisse des prix du pétrole brut Brent daté (53 \$ US le baril par rapport à 55 \$ US le baril dans le plan) et le raffermissement du dollar canadien ayant été largement contrebalancés par la hausse des volumes de ventes.

Pour l'exercice 2017, la SGCH prévoit des produits bruts tirés du pétrole brut de 232 millions de dollars, des produits nets tirés du pétrole brut de 170 millions de dollars et un bénéfice net de 64 millions de dollars (se référer au Tableau II). On prévoit que la participation directe de la SGCH dans la production en 2017 sera de 9 990 barils de pétrole par jour, principalement en raison de la production plus élevée que prévu dans le secteur unitaire du PSH, mais également dans le champ principal.

On prévoit pour l'exercice 2017 un prix de vente moyen réalisé de \$ 67 CAN par baril par rapport à des prévisions de \$ 72 CAN par baril au plan.

Au cours de l'exercice 2017, la SGCH prévoit avoir versé à la province des redevances à un taux moyen effectif (redevances totales en pourcentage du total des ventes brutes de pétrole) de 21 % (conformément au taux de 21 % prévu dans le plan) découlant des taux suivants : un taux de redevances net de 30 % pour la majeure partie du champ principal d'Hibernia, un taux de redevances net de 42,5 % pour la partie des blocs AA du champ principal, un taux de redevances net basé sur une échelle variable de 37,5 % sur la partie visée par la LP 1001 du secteur unitaire du PSH et un taux de redevances brut de 5 % sur la partie visée par la LP 1011 du secteur unitaire du PSH. Les redevances sont calculées et sont versées sans tenir compte des déductions de dépenses admissibles, ce qui donne lieu à des taux effectifs plus bas. En outre, la SGCH verse une participation au bénéfice net maximale de 10 % au gouvernement du Canada sur la production de la LP 1001. Le taux de participation au bénéfice net stipulé correspond à 10 % des ventes de pétrole, moins les déductions de coûts admissibles, et ce taux diminue dans un contexte de faiblesse des prix du pétrole selon un facteur d'indexation du pétrole. Il en résulte un taux de participation au bénéfice net prévu effectif (correspondant à la

participation au bénéfice net totale en pourcentage des ventes totales de pétrole) de 6 % (conformément au taux de 6 % prévu au plan).

Sur une base cumulée, les frais de transport et les charges d'exploitation prévus pour 2017 se chiffrent à 27 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 4 millions de dollars par rapport à ceux prévus au plan. Les charges d'exploitation devraient être 5 millions de dollars de moins que celles prévues au plan, contrebalancées par des charges de transport supérieures de 1 million de dollars au plan.

La quote-part de la SGCH dans les dépenses d'investissement pour 2017 devrait se chiffrer à 27 millions de dollars, soit 10 millions de dollars de moins que prévu au plan. La majeure partie de l'écart, soit 7 millions de dollars, découle de l'achèvement plus rapide que prévu du forage du puits à injection d'eau sous-marin du secteur unitaire du PSH à l'aide de l'unité mobile de forage en mer West Aquarius. Les 3 millions de dollars restants au titre de l'écart reflètent le deuxième ajustement périodique des dépenses d'investissement du secteur unitaire du PSH, dans le cadre duquel la SGCH a reçu un remboursement de dépenses d'investissement antérieures s'établissant à 3 millions de dollars attribuable à une diminution de sa participation directe, qui est passée de 5,7265 % à 5,62665 %.

Hibernia affiche une excellente performance au chapitre de la sécurité et de l'environnement; elle s'assure du caractère sécuritaire du lieu de travail et se conforme à la réglementation. Il n'y a eu aucun incident avec arrêt de travail au champ Hibernia depuis 2013.

En ce qui concerne la conformité environnementale, un déversement non autorisé de 6 000 litres d'hydrocarbures à partir du système de chargement extracôtier s'est produit le 18 décembre 2013. L'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers a déposé quatre accusations contre la SEDH en 2015. Le 6 octobre, la SEDH et la Couronne ont comparu devant la Cour provinciale pour que cette dernière approuve officiellement l'entente de règlement. La Couronne a lu l'exposé conjoint des faits, a souligné la recommandation conjointe selon laquelle la SGCH avait plaidé coupable au quatrième chef d'accusation et a retiré les premier, deuxième et troisième chef d'accusation (tel qu'il en avait été convenu). La SEDH paiera une amende de 80 000 \$ et devra verser un montant de 170 000 \$ à un fonds environnemental qui ciblera des initiatives locales, tel que l'avait suggéré la Couronne.

3.0 Objectifs de la SGCH pour 2018

Les grandes orientations et objectifs de la SGCH pour l'exercice 2018 sont d'atteindre un rendement sur le plan financier et sur le plan de l'exploitation conforme aux prévisions du plan d'entreprise, de poursuivre la mise en œuvre efficace du secteur unitaire du PSH, d'encourager l'exploitant à poursuivre des occasions de croissance à long terme des réserves (comme le BNA (3) de continuer à jouer un rôle actif dans la surveillance et la mise en œuvre du nouveau système de transport pétrolier à la grandeur du bassin (BWTTS) et de favoriser la diversification rentable des marchés pour le pétrole brut d'Hibernia.

Note 3 La profondeur du secteur Ben Nevis Avalon (BNA) sands est moindre que celle du secteur de production principal de Hibernia sands.

4.0 Commercialisation et transport

Le prix que la SGCH reçoit pour sa production de pétrole est fondé sur le cours de référence du Brent daté, qui est utilisé aux fins de l'établissement des prix d'approvisionnement aux raffineries qui ont accès aux importations de pétrole brut des zones extracôtières. Le prix du Brent fluctue en fonction de l'offre et de la demande à l'échelle internationale, et notamment en fonction d'un vaste éventail de facteurs géopolitiques, et il est fixé en dollars américains.

La SGCH continue de commercialiser conjointement son pétrole avec Suncor et autres. Le nouveau système BWTTS (2015) est exploité par Teekay et NTL de telle manière que chaque propriétaire désigne sa capacité selon ses besoins d'exploitation et n'est plus tenu d'être propriétaire direct ou locateur d'un pétrolier.

5.0 Risques

Le présent plan d'entreprise tient compte des incertitudes normales liées aux prix du pétrole brut, aux cours de changes, aux dépenses d'investissement, aux charges d'exploitation et au rendement des gisements. De ces variables, celles qui suivent sont jugées les plus importantes par la SGCH aux fins de l'établissement du plan de 2018.

- a) Risques liés à l'exploitation et à la technologie
- b) Risque lié au prix des marchandises
- c) Risque de change
- d) Risque lié à la réglementation et aux redevances
- e) Risques environnementaux
- f) Fonds pour abandon et risques
- g) Risques liés à la sécurité de l'information et des données
- h) Risque de crédit
- i) Actif unique

Les principales incertitudes liées aux projets d'expansion prévus de BNA et aux projets dans le secteur unitaire du PSH ont trait à la qualité du réservoir, aux taux d'injectivité d'eau au contrôle du sable, aux failles du réservoir, à la connectivité interblocs et à la profondeur du contact pétrole et eau. Quant aux forages futurs à partir des plateformes, les facteurs de complexité augmentent du fait que les puits forés à partir de la plateforme seront dorénavant forés de plus en plus loin de la plateforme et auront des trajectoires de plus en plus complexes et nécessiteront des techniques d'achèvement de plus en plus compliquées sur le plan technique.

La SGCH a décidé de ne pas entreprendre d'activités de couverture pour se protéger contre la volatilité des cours du pétrole et a décidé de ne pas entreprendre d'activités de couverture de change. L'entente de commercialisation en vigueur avec Suncor et le partage des revenus des multiples cargaisons réduit l'exposition au risque des fluctuations de prix au cours de l'exercice.

6.0 Section financière

La participation directe de la SGCH dans la production devrait s'établir à 8 850 barils de pétrole par jour au cours de l'exercice 2018, soit 11 % (1 140 barils de pétrole par jour) de moins que les 9 990 barils de pétrole par jour au cours de l'exercice 2017 en raison d'une baisse de production dans le secteur unitaire du PSH et dans le champ principal. En 2018, l'arrêt trisannuel de la plateforme durera 40 jours, soit 11 % des jours productifs pour l'exercice, et pourrait représenter 11 % de la baisse de 19 % par rapport à 2017. Heureusement, la production du champ principal baisse plus lentement que prévu dans le plan de l'exercice précédent pour 2018. Le secteur unitaire du PSH et le champ principal auront une production plus élevée que prévu en 2018 par rapport aux prédictions du plan de l'exercice précédent.

Après intégration au calendrier des enlèvements et du transport, la production prévue au plan de 2018 devrait générer des ventes de 3,23 millions de barils de pétrole pour la SGCH.

Les produits bruts tirés du pétrole brut pour 2018 devraient totaliser 194 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 16 % par rapport à 2017 en raison d'une diminution de 7 % des volumes de ventes et d'une réduction de 10 % du prix de vente moyen. La diminution des volumes de ventes est directement liée à l'incidence de l'arrêt trisannuel de la plateforme pendant 40 jours (11 % de l'exercice). On prévoit pour l'exercice 2018 un prix de vente du pétrole réalisé moyen de \$ 60 CAN par rapport à un prix de vente réalisé moyen de \$ 67 aux prévisions de 2017.

Les redevances et la participation au bénéfice net en 2018 devraient diminuer de façon plus notable (diminution de 18 %) que la baisse de 16 % des produits bruts tirés du pétrole, en raison de l'augmentation des charges d'exploitation et des frais de transport, qui sont déduits des produits aux fins des redevances et de la participation au bénéfice net. Par conséquent, le taux combiné effectif plus élevé des redevances et de la participation au bénéfice net de 26 % de 2018 est inférieur au taux de 27 % de 2017 (calculé comme étant le total des redevances majoré de la participation au bénéfice net, exprimé en pourcentage du total des produits tirés du pétrole).

On prévoit une baisse du bénéfice net de 64 millions de dollars prévu en 2017 à 47 millions de dollars en 2018 en raison de produits de ventes de pétrole brut moindres et de charges d'exploitation plus élevées contrebalancés en partie par des charges d'épuisement et d'amortissement moindres et des revenus d'intérêts plus élevés.

La quote-part de la SGCH au titre des dépenses d'investissement prévues pour l'exercice 2018 est de 26 millions de dollars, soit une diminution de 4 % par rapport aux prévisions de 27 millions de dollars pour 2017. Cette baisse découle principalement de l'achèvement du programme de forage de puits à injection d'eau sous-marins du secteur unitaire du PSH à la fin du contrat de l'unité mobile de forage en mer en avril 2017 et de l'incidence ponctuelle du remboursement de 3 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement se rapportant au deuxième ajustement périodique du secteur unitaire du PSH en 2017, partiellement contrebalancés par l'augmentation des activités de forage dans le champ principal d'Hibernia. Le montant de 26 millions de dollars prévu au poste des dépenses d'investissement au titre de la participation directe pour l'exercice 2018 est constitué d'un montant de 22 millions de dollars pour le forage

(100 % dans le champ principal) et de 4 millions de dollars pour des projets (installations et autres) (75 % dans le champ principal).

Les dividendes prévus au plan de 48 millions de dollars pour 2018 sont inférieurs de 31 millions de dollars aux dividendes prévus pour 2017, en raison surtout du fait que les dividendes de 2017 étaient élevés compte tenu du montant important au titre des réserves en trésorerie d'ouverture (par rapport au montant de 115 millions de dollars en 2016) et d'une variation nette des éléments du fonds de roulement de 15 millions de dollars. Des débiteurs de 19 millions de dollars liés aux ventes de pétrole à la fin de 2018 qui ne devraient pas être recouvrées avant 2019 sont inclus dans la variation nette des éléments du fonds de roulement.

Les flux de trésorerie de la SGCH sont sensibles à la volatilité des prix du pétrole brut, aux cours de change, ainsi qu'aux volumes de production.

Une variation de 5 \$ US le baril de pétrole se soldera par une variation d'environ 8 millions de dollars des flux de trésorerie nets et des dividendes qui s'ensuivent: une variation de 10 000 barils de pétrole par jour (variation d'environ 8 %) dans la production brute d'Hibernia entraînerait une variation de 9 millions de dollars dans les flux de trésorerie nets de la SGCH.

7.0 Structure organisationnelle

Depuis sa création en 1993, la SGCH emploie quelques professionnels chevronnés du secteur de l'énergie. À la clôture de l'exercice 2017, la SGCH compte avoir huit professionnels permanents et à temps partiel (6,1 équivalents à temps plein), et deux sous-traitant à temps partiel. La SGCH embauche des ressources externes au besoin pour les évaluations des réserves de pétrole, les affaires juridiques, l'audit, les assurances, l'administration et d'autres services connexes.

8.0 États financiers pro forma

La SGCH prépare ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010.

Les tableaux I, II et III sont joints au présent résumé du plan d'entreprise.

Société de gestion Canada Hibernia
États de la situation financière pro forma
Aux 31 décembre 2016 à 2022
 En millions de \$ CA

Tableau I

	Chiffres							
	réels 2016	Plan 2017	Prévisions 2017	Plan 2018	Plan 2019	Plan 2020	Plan 2021	Plan 2022
Actifs								
Actifs courants								
Trésorerie et placements à court terme	115,23	100,66	100,22	100,10	100,75	100,15	100,96	100,91
Débiteurs	43,60	14,66	28,12	37,31	14,03	14,03	14,03	14,03
Charges payées d'avance	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Stocks	2,45	5,25	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45
Total des actifs courants	161,53	120,82	131,04	140,11	117,48	116,88	117,69	117,64
Immobilisations corporelles								
Installations et puits du projet Hibernia, au coût	484,13	556,51	509,33	537,65	566,39	597,93	632,52	660,73
Moins épuisement et amortissement cumulés	(263,01)	(305,99)	(313,07)	(359,77)	(408,55)	(451,16)	(488,12)	(525,38)
Immobilisations corporelles nettes	221,12	250,52	196,26	177,88	157,84	146,77	144,40	135,35
Autres actifs								
Actifs d'impôt différé	13,47	12,49	13,98	16,55	20,94	24,22	26,01	28,67
Fonds entiercés	14,23	16,28	14,23	14,23	8,50	8,50	8,50	8,50
Fonds pour abandon et risques	110,27	122,87	122,95	136,87	151,05	153,51	156,02	158,57
Total des autres actifs	137,97	151,64	151,16	167,65	180,49	186,23	190,53	195,74
	520,62	522,98	478,46	485,64	455,81	449,88	452,62	448,73
Passifs et capitaux propres								
Passifs courants								
Créiteurs et charges à payer	26,79	15,60	19,62	21,62	17,58	17,58	17,58	17,58
Impôts sur le résultat exigibles	13,67	0,40	(4,46)	(1,33)	(1,33)	(1,33)	(1,32)	(1,31)
Total des passifs courants	40,46	16,00	15,16	20,29	16,25	16,25	16,26	16,27
Autres passifs								
Passif d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif relatif au démantèlement	128,93	159,11	127,00	130,16	133,48	136,97	140,63	144,47
Total des autres passifs	128,93	159,11	127,00	130,16	133,48	136,97	140,63	144,47
Capitaux propres								
Résultats non distribués	351,23	347,87	336,30	335,19	306,08	296,66	295,73	287,99
Total des capitaux propres	351,23	347,87	336,30	335,19	306,08	296,66	295,73	287,99
	520,62	522,98	478,46	485,64	455,81	449,88	452,62	448,73

Société de gestion Canada Hibernia
États des résultats pro forma
Exercices clos les 31 décembre 2016 à 2022
En millions de \$ CA

Tableau II

	Chiffres							
	réels 2016	Plan 2017	Prévisions 2017	Plan 2018	Plan 2019	Plan 2020	Plan 2021	Plan 2022
Produits								
Produits bruts tirés du pétrole brut	224,29	234,31	231,77	193,92	222,82	212,33	184,18	185,69
Frais de commercialisation	(0,53)	(0,34)	(0,38)	(0,41)	(0,42)	(0,38)	(0,35)	(0,35)
Redevances	(40,25)	(49,14)	(47,66)	(38,79)	(48,14)	(46,71)	(36,84)	(37,14)
Participation au bénéfice net	(9,24)	(14,06)	(13,53)	(11,63)	(12,44)	(12,74)	(11,05)	(11,14)
Produits nets tirés du pétrole brut	174,27	170,77	170,20	143,09	161,82	152,50	135,94	137,06
Revenus d'intérêt	1,74	2,02	1,88	4,42	4,18	4,46	4,51	4,55
Revenus tirés de droits d'utilisation et de mise en œuvre	2,10	2,82	3,31	2,29	2,11	1,94	1,58	1,27
Total des produits	178,11	175,61	175,39	149,80	168,11	158,90	142,03	142,88
Charges								
Exploitation des champs	22,32	24,28	19,88	22,91	21,53	29,63	29,36	30,74
Transport	5,44	6,27	7,32	6,98	7,70	7,08	6,14	6,19
Administration	3,40	3,12	3,78	3,73	3,49	3,14	3,57	3,66
Épuisement et amortissement	50,80	41,64	50,06	46,70	48,78	42,61	36,96	37,26
Désactualisation	2,54	2,31	3,01	3,16	3,32	3,49	3,66	3,84
Autres	1,72	-	0,73	-	-	-	-	-
Total des charges	86,22	77,62	84,78	83,48	84,82	85,95	79,69	81,69
Bénéfice net avant impôts	91,89	97,99	90,61	66,32	83,29	72,95	62,34	61,19
Impôt sur le résultat								
Impôt sur le résultat différé	(2,09)	0,17	(0,51)	(2,57)	(4,39)	(3,28)	(1,79)	(2,66)
Impôt exigible	30,74	28,70	27,05	22,00	28,79	24,65	20,06	20,59
Total de l'impôt sur le résultat	28,65	28,87	26,54	19,43	24,40	21,37	18,27	17,93
Bénéfice net	63,24	69,12	64,07	46,89	58,89	51,58	44,07	43,26
Résultats non distribués								
À l'ouverture de l'exercice	343,99	352,75	351,23	336,30	335,19	306,08	296,66	295,73
Dividendes	(56,00)	(74,00)	(79,00)	(48,00)	(88,00)	(61,00)	(45,00)	(51,00)
À la clôture de l'exercice	351,23	347,87	336,30	335,19	306,08	296,66	295,73	287,99

Société de gestion Canada Hibernia
États des flux de trésorerie pro forma
Exercices clos les 31 décembre 2016 à 2022
 En millions de \$ CA

Tableau III

	Chiffres							
	réels 2016	Plan 2017	Prévisions 2017	Plan 2018	Plan 2019	Plan 2020	Plan 2021	Plan 2022
Activités d'exploitation								
Bénéfice net de l'exercice	63,24	69,12	64,07	46,89	58,89	51,58	44,07	43,26
Épuisement et amortissement	50,80	41,64	50,06	46,70	48,78	42,61	36,96	37,26
Désactualisation	2,54	2,31	3,01	3,16	3,32	3,49	3,66	3,84
Intérêts nets	(1,74)	(2,02)	(1,88)	(4,42)	(4,18)	(4,46)	(4,51)	(4,55)
Charge d'impôt sur le résultat	28,65	28,87	26,54	19,43	24,40	21,37	18,27	17,93
Activités liées à l'abandon	(0,06)	(1,76)	(2,86)	(2,76)	(2,60)	(2,82)	(2,82)	(2,82)
Impôts sur le résultat payés	(9,15)	(42,06)	(45,18)	(18,87)	(28,79)	(24,65)	(20,05)	(20,58)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(16,61)	22,54	8,31	(7,19)	19,24	-	-	-
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	117,67	118,64	102,07	82,94	119,06	87,12	75,58	74,34
Activités d'investissement								
Installations et puits du projet Hibernia	(50,56)	(37,21)	(27,28)	(25,56)	(26,14)	(28,72)	(31,77)	(25,39)
Intérêts reçus	1,74	2,02	1,88	4,42	4,18	4,46	4,51	4,55
Fonds entiers	(9,62)	-	-	-	5,73	-	-	-
Fonds pour abandon et risques	(12,44)	(12,60)	(12,68)	(13,92)	(14,18)	(2,46)	(2,51)	(2,55)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(14,73)	-	-	-	-	-	-	-
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(85,61)	(47,79)	(38,08)	(35,06)	(30,41)	(26,72)	(29,77)	(23,39)
Activités de financement								
Dividendes versés à la CDEV	(56,00)	(74,00)	(79,00)	(48,00)	(88,00)	(61,00)	(45,00)	(51,00)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(56,00)	(74,00)	(79,00)	(48,00)	(88,00)	(61,00)	(45,00)	(51,00)
Variation de la trésorerie	(23,94)	(3,15)	(15,01)	(0,12)	0,65	(0,60)	0,81	(0,05)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	139,17	103,81	115,23	100,22	100,10	100,75	100,15	100,96
Trésorerie à la clôture de l'exercice	115,23	100,66	100,22	100,10	100,75	100,15	100,96	100,91